

Ressorts de l'opposition régionale bolivienne

Hervé Do Alto¹ et Franck Poupeau²

Au lendemain de l'approbation populaire de la nouvelle Constitution bolivienne, la thèse de la « polarisation politique » d'un pays « coupé en deux » est à nuancer. D'abord, par la mobilisation des campagnes – occidentales et orientales – en faveur du « oui ». Ensuite, par l'importance des conjonctures et contextes locaux dans les variations de résultats. Le discours de l'opposition trahit surtout son morcellement et sa difficile recomposition.

Le 25 janvier 2009, le projet de Constitution politique de l'État bolivien soumis au vote à l'issue des négociations entre le gouvernement d'Evo Morales et l'opposition en octobre 2008 (négociations proposées par le pouvoir exécutif) est approuvé à 62 % des voix. Avant même l'annonce des résultats officiels, c'est pourtant un étrange spectacle qu'ont offert les leaders de l'opposition régionale et les médias privés qui les soutiennent sans modération. Affirmant la victoire du « non » dans leurs bastions respectifs, ils ont contesté la victoire du « oui » sur le plan national en appelant à un nouveau « pacte » leur permettant de mener à terme le projet autonomiste que, selon eux, la nouvelle constitution ne reconnaît pas. La victoire

1. Politologue, auteur notamment (avec Pablo Stefanoni) de *La Revolución de Evo Morales: de la coca al palacio* (2006) et *Evo Morales et la gauche au pouvoir en Bolivie* (2008).

2. Sociologue, chercheur au Centre de sociologie européenne et à l'Institut français d'études andines à La Paz, auteur notamment de *Carnets boliviens 1999-2007. Un goût de poussière* (2008).

électorale du Mouvement vers le socialisme (MAS) serait en fait une « déroute politique ».

Certes, en prenant comme seul point de comparaison le score élevé du référendum révocatoire d'août 2008, qui avait confirmé Evo Morales dans ses fonctions et marqué une nette progression de son parti dans de nombreuses régions, il est difficile de nier la baisse du vote pro-gouvernemental. Néanmoins, une telle analyse présente de sérieuses limites. En effet, une comparaison *stricto sensu* des résultats du référendum constitutionnel avec les scrutins antérieurs (élections générales de 2005, élection de l'Assemblée Constituante de 2006, référendum révocatoire de 2008), n'a guère de sens si l'on ne prend pas en compte les enjeux propres à cette consultation. De même, dans certains départements, de récents événements ont semble-t-il pesé sur la configuration du vote, tel le Pando, où le massacre du Porvenir (lire plus loin) et l'incarcération du préfet d'opposition Leopoldo Fernández qui l'a suivi, au cours du mois de septembre 2008, permettent d'y contextualiser le résultat final.

On peut ainsi se demander pourquoi la constitution équatorienne a pu être approuvée à 64 % sans contestation, alors qu'en Bolivie, où le vote en faveur de la Constitution est de 62 % (soit plus de 20 % d'avance sur le « non »), l'approbation a pu être remise en question avec une telle virulence. Il semble que les principaux médias du pays (hormis la chaîne publique nationale) aient du mal à comprendre la leçon des présidentielles de 2005 en Bolivie. Le soir de son triomphe électoral, Evo Morales les avait ironiquement remerciés pour la « sale campagne » qu'ils avaient menée contre lui, et qui avait paradoxalement permis de le faire élire tant elle apparaissait disproportionnée. En 2009, les médias restent dans une ligne d'opposition qui discrédite les analyses qu'ils peuvent tenter de transmettre, tant leur parti pris paraît évident et systématique. Leur insistance à nier la réalité du soutien populaire à Evo Morales ne peut que renforcer ce soutien, et conforter l'image d'un président en butte à l'hostilité de la politique « traditionnelle » – ce qui constitue son fonds de campagne depuis son exclusion du Parlement en 2002.

Mais la critique des médias n'est que le premier temps d'une critique plus globale : les débats postélectorales ont été l'enjeu non seulement d'une lutte sur la valeur des résultats, mais bien plus sur l'imposition de principes même d'interprétation de ces résultats. « Evo a gagné à La Paz, mais perdu à Santa Cruz », assénaient avec

autorité les commentateurs politiques: la stratégie de l'opposition ne s'est pas bornée à assimiler le « non » à une opposition au gouvernement, elle s'est surtout employée à redéfinir des principes de classement, de vision et de division du monde social, en tentant d'imposer sur un scrutin national une analyse des résultats par régions.

Comme l'écrit Pierre Bourdieu, « *les luttes à propos de l'identité ethnique ou régionale, c'est-à-dire à propos de propriétés (stigmates ou emblèmes) liées à l'origine à travers le lieu d'origine et les marques durables qui en sont corrélatives, comme l'accent, sont un cas particulier des luttes de classements, luttes pour le monopole de faire voir et de faire croire, de faire connaître et de faire reconnaître, d'imposer la définition légitime des divisions du monde social et, par là, de faire et de défaire les groupes: elles ont en effet pour enjeu le pouvoir d'imposer une vision du monde social à travers des principes de division qui, lorsqu'ils s'imposent à l'ensemble d'un groupe, font le sens et le consensus sur le sens, et en particulier sur l'identité et l'unité du groupe, qui fait la réalité de l'unité et de l'identité du groupe* » (Bourdieu, 1980).

Au-delà du rappel des dynamiques politiques occultées par ce type de lecture (I) et de l'importance des contextes locaux pour l'interprétation des ressorts du « non » (II), c'est la thèse de la « polarisation politique » d'un pays « coupé en deux » qu'il s'agit de nuancer (III), afin d'élaborer une analyse un peu moins partielle des élections de janvier 2009, à la lumière de la difficile recomposition des forces d'opposition (IV).

Dynamique politique occultée: la mobilisation des campagnes

Du point de vue des résultats, le référendum constitutionnel semble marquer le retour à un *statu quo ante* qui reste favorable au gouvernement. Les résultats du « oui » sont en recul par rapport à ceux du référendum révocatoire, mais toujours au-dessus de ceux obtenus lors de l'élection présidentielle de 2005 ou de l'élection des membres de l'Assemblée constituante en 2006. Mieux, les campagnes, des régions occidentales comme orientales, consolident leur vote d'appui au gouvernement. Un constat qui donnera lieu aux thèses les plus farfelues quant à une « fraude d'ampleur », laissant surtout transparaître une ignorance manifeste des dynamiques à l'œuvre depuis plus d'une dizaine d'années, et qui permettent

aujourd'hui de comprendre une telle évolution dans les campagnes boliviennes.

Le processus constituant a en effet été marqué par l'émergence d'un cadre politique inédit dans l'histoire du mouvement paysan bolivien: le Pacte d'unité. Un cadre auquel ont pris part la quasi-totalité des organisations, paysannes et indigènes, structurant le monde rural, avec comme objectif l'élaboration d'une plateforme commune qui aura abouti à la présentation à l'Assemblée constituante d'un projet de constitution. Il s'agit, du reste, de l'un des rares secteurs sociaux boliviens à avoir réalisé un tel travail politique.

Pacte d'unité

Cette alliance entre les confédérations syndicales paysannes intimement liées au MAS³ et au gouvernement, des organisations « indigènes » et « originaires⁴ » des régions andines et amazoniennes, et d'autres structures plus marginales (comme les associations défendant les intérêts des populations afro-boliviennes) n'avait pourtant rien d'évident. Le syndicalisme rural traditionnel bolivien, en effet, a connu un long processus de politisation, dont la phase la plus intense fut le cycle de protestation de 2000-2005, et dont ses organisations de base ont été souvent les principaux protagonistes. Ainsi, aux combats des *regantes* (usagers de systèmes communautaires d'eau potable) lors de la « guerre de l'eau » de Cochabamba en 2000, ont succédé les soulèvements des paysans aymaras en 2000 et 2001, puis en septembre-octobre 2003 lors de la « guerre du gaz », et les résistances *cocaleras* de 2001-2003.

3. Les organisations syndicales parties prenantes du MAS sont la CSUTCB (Confédération syndicale unique des travailleurs paysans de Bolivie), la CSCB (Confédération syndicale des colonisateurs de Bolivie) et la CNMCIQB- « BS » (Confédération nationale des femmes paysannes, indigènes et originaires de Bolivie – « Bartolina Sisa »). C'est en effet entre ces trois organisations que se répartissent les postes de direction majeurs au sein du parti d'Evo Morales.

4. Les peuples autochtones boliviens sont généralement désignés comme « originaires » dans les Andes, et « indigènes » en Amazonie. Sans qu'elle leur soit totalement imputable, cette distinction difficilement objectivable provient entre autres du vocabulaire employé par les ONG agissant auprès des organisations représentant les intérêts de ces populations. Ajoutons qu'au sein d'une majorité du mouvement syndical paysan, il existe un rejet significatif de toute étiquette « autochtone »: c'est particulièrement le cas des syndicats de colonisateurs ou de certaines fédérations départementales paysannes comme Tarija. C'est la raison pour laquelle la nouvelle Constitution bolivienne érige en sujet de droit les populations « indigènes-originaires-paysannes », dès lors qu'il s'agit de doter les communautés rurales de droits collectifs.

Cette croissante politisation, accompagnée par l'hégémonie grandissante de Morales au sein du mouvement paysan, s'est traduite dans le champ politique par le ralliement de la quasi-totalité des syndicats « de base » au parti de Morales, lui-même conçu comme un simple « instrument politique » au service de ces mêmes organisations.

Paradoxalement, à cette tradition combative du syndicalisme paysan traditionnel s'est souvent opposé le « pragmatisme » des organisations indigènes et originaires. Si la naissance et l'évolution de la CSUTCB sont consubstantielles à la résistance aux régimes militaires (années 1970), puis à la lutte contre les gouvernements néolibéraux (années 1990), la trajectoire d'organisations telles que la CIDOB (Confédération des peuples indigènes de l'Orient bolivien) ou le CONAMAQ (Conseil national des Ayllus et Markas du Qullasuyu) est tout autre.

Généralement nées de l'initiative d'ONG soucieuses de capter des financements proposés par la coopération et les institutions internationales (Banque mondiale, FMI, BID, etc.) dans le but de « consolider les sociétés civiles des pays du Sud », ces structures évoluent en marge du syndicalisme. Les trajectoires sociohistoriques de ces deux organisations (CIDOB et CONAMAQ) sont fort dissemblables à bien des égards, mais elles conservent deux caractéristiques communes : un lien consubstantiel avec les ONG, et des revendications orientées vers la reconnaissance de droits collectifs par un État perçu comme un « allié potentiel ».

Deux caractéristiques qui les distinguent radicalement du mouvement syndical traditionnel, et qui expliquent le rapport différencié qu'entretiennent syndicalistes et autochtones envers le monde politique : tandis que les premiers tendent rapidement vers une lente rupture avec le système de partis au fil de la radicalisation du cycle de protestation (entamé dans les campagnes dès les années 1990) pour privilégier une stratégie d'« autoreprésentation » des secteurs paysans qu'incarne le MAS, les seconds s'inclinent plus volontiers vers une relation pragmatique avec les partis politiques disposés à relayer leurs revendications propres, et à leur garantir des postes dans l'administration publique, principalement à un niveau local (municipalités et préfectures départementales). Les rapports entretenus par la CIDOB comme par le CONAMAQ avec le MAS dans les premières années d'existence de ce dernier s'inscrivent dans ce cadre : si des alliances de circonstance peuvent ponctuellement se

concrétiser, leur relation se caractérise néanmoins par une défiance mutuelle.

L'élection de l'Assemblée constituante en juin 2006, dans la foulée du triomphe de Morales en 2005, affecte la configuration issue du Pacte d'unité : le MAS apparaît non seulement comme un parti hégémonique, mais aussi comme le partenaire évident des organisations syndicales et paysannes. De fait, le processus constituant commence bien avant l'élection de l'Assemblée, ou même la victoire de Morales : Carlos Mesa, lors de son arrivée à la présidence suite à la « guerre du gaz » d'octobre 2003, avait lui-même ouvert la voie à ce processus en recourant à une réforme constitutionnelle en février 2004, qui permettait la convocation d'une telle instance.

C'est à cette époque que débute, à l'initiative de nombreuses ONG agissant dans le domaine de la « consolidation de la société civile », un long cycle de séminaires visant à l'élaboration d'un projet constitutionnel propre au mouvement rural. Habitues à travailler en totale autonomie à l'égard du MAS, dans une perspective d'unification politique et sociale du monde paysan et indigène, ces ONG œuvrent à la constitution d'un espace politique, le Pacte d'unité, qui leur permet de travailler à des convergences au-delà de leurs aspirations parfois contradictoires – et souvent enserrées dans un corporatisme de courte vue⁵. En ce sens, le Pacte d'unité permet à des organisations longtemps concurrentes d'élaborer des revendications et un projet communs – une expérience qui, à terme, conduit la CIDOB et le CONAMAQ à voir logiquement dans l'« instrument politique » des *compañeros* paysans l'allié le plus indiqué dans le champ politique pour proposer des candidats à l'Assemblée constituante.

Tout au long du processus constituant (2006-2008), le Pacte est traversé par de nombreuses tensions, au point de friser parfois la rupture entre les deux pôles constitués par les « syndicalistes » et les « autochtones », notamment à cause des fréquents « rappels à l'ordre » lancés par le pouvoir exécutif, qui s'est parfois opposé aux propositions formulées par ce cadre, en testant la loyauté des organisations qui lui sont liées, et au risque de mettre en péril l'unité du mouvement. Cette expérience constitue néanmoins une première dans l'histoire politique et sociale du monde rural, qui connaît là un processus de politisation et d'unification sans précédent, et dont

5. Si ces ONG s'avèrent soucieuses de faire respecter leur autonomie à l'égard du gouvernement Morales, elles n'en demeurent pas moins sa principale filière de recrutement.

les effets électoraux restent trop souvent occultés, par les médias comme par les commentateurs politiques.

Ressorts du « non » : l'importance des contextes locaux

Dans ces conditions, il n'est guère surprenant de constater un vote massif pour le MAS dans les campagnes, estimé à 80 % au niveau national, et atteignant parfois plus de 95 % dans certaines communautés. Depuis 2005, le vote rural, autrefois éclaté entre plusieurs partis dotés d'une intervention spécifique (et souvent clientéliste) dans les campagnes boliviennes, évolue radicalement vers une nette concentration des voix en faveur du MAS. Cette dynamique, en définitive, ne fait que traduire, dans le champ politique, la consolidation de l'unité du mouvement paysan et indigène bolivien, et le processus auquel il a ouvert la voie postérieurement : des alliances en chaîne, entre le MAS et des organisations qui l'ignoraient jusqu'à il y a peu.

De cette dynamique, toutefois, il n'en est dit que peu de chose dans la majorité des médias nationaux qui préfèrent s'attarder sur des supposés cas de fraude, généralement peu suivis d'une quelconque « administration de la preuve », ou sur l'importance du vote « par us et coutumes⁶ » dans certaines communautés, pour semer le doute sur les résultats « soviétiques » obtenus par le parti de Morales, et au-delà, sur la validité du scrutin.

Existe-t-il pour autant une rupture entre des campagnes acquises au MAS, et des centres urbains érigés quant à eux en bastions de résistance à l'hégémonie paysanne incarnée par Morales ? Cette hypothèse, qui permet de continuer à diffuser massivement l'idée que le spectre de la guerre civile plane toujours sur le pays, constitue souvent la base des analyses concluant au retour à la « polarisation » de la vie bolivienne. Pourtant, avec un soutien atteignant 52 % des voix dans les villes, on peut s'interroger sur la réalité de la

6. Lors des référendums révocatoire d'août 2008 et constitutionnel de janvier 2009, certains observateurs internationaux ont ainsi rapporté que, dans de nombreuses communautés rurales, le vote ne s'était pas réalisé selon la procédure légale, c'est-à-dire, à bulletin secret, mais par une délibération collective, au terme d'une assemblée générale (*ampliado* ou *cabildo*) aux décisions contraignantes pour l'ensemble de ses membres. Du reste, la nouvelle Constitution prévoit que « *les nations et peuples indigènes-originaires-paysans pourront élire leurs représentants politiques dans les instances correspondantes, en accord avec leurs formes propres d'élection* » (Titre IV, Chapitre II, Art. 211).

fracture tant rebattue à l'antenne des principales chaînes de télévision au soir du 25 janvier.

S'il faut, aujourd'hui, établir une carte électorale province par province, c'est un résultat similaire à celui déjà observé à l'issue du référendum révocatoire qui apparaît : le 10 août 2008, le « oui » à Morales était majoritaire dans quatre-vingt-quinze des cent douze provinces que comporte le pays ; le 25 janvier 2009, ce ne sont pas moins de quatre-vingt-sept provinces qui ont dit « oui » à la nouvelle Constitution. Dans les deux scrutins, c'est donc bien le poids démographique des villes *dans certains départements*, particulièrement à Santa Cruz et à Tarija, qui a ainsi fortement contribué à la force relative du « non ».

Un examen attentif des résultats électoraux conduit donc à un constat pour le moins inattendu : les catégories habituellement employées pour analyser la situation politique bolivienne ne rendent que partiellement compte de celle-ci. Le clivage « urbain/rural », tiré de la typologie de Seymour Lipset et Stein Rokkan, ne connaît en effet qu'une application limitée dans le cas bolivien.

Ainsi, les villes de l'*Altiplano* que sont Oruro, Potosí, La Paz et El Alto ont très majoritairement voté en faveur de la Constitution (le « oui » obtenant même plus de 85 % dans cette dernière) – quatre centres urbains qui, par leur importance démographique, ont permis au « oui » de s'imposer au niveau national. Certains auteurs soulignent la « spécificité » de ces villes, dont les liens entretenus avec les campagnes environnantes permettraient d'expliquer l'observation de comportements électoraux similaires à ceux constatés dans les campagnes. Ainsi, l'une des dynamiques du vote favorable au « oui » à El Alto ou Oruro résiderait, entre autres, dans la perméabilité des frontières – voire l'absence de limites claires – entre ville et campagne (Stefanoni, 2009).

Si défendable soit cette hypothèse, sa faiblesse réside en définitive dans le fait que cette caractéristique est pratiquement commune à l'ensemble des centres urbains boliviens – à l'exception, toutefois, de Sucre, la capitale constitutionnelle située dans le département de Chuquisaca. Qu'il s'agisse de Cochabamba, Tarija ou Santa Cruz, toutes les villes boliviennes entretiennent des rapports intenses avec les zones rurales environnantes – rapports généralement symbolisés par une extension urbaine souvent mal maîtrisée, illustrant un flux de migration continu en provenance des campagnes, et la présence maintenue de marchés paysans, qui témoignent du

poids toujours aussi important que joue l'agriculture traditionnelle dans les économies locales.

Des campagnes soutenant massivement Morales, des villes de l'occident bolivien se prononçant majoritairement en faveur du texte constitutionnel : le panorama auquel aboutissent les résultats du référendum constitutionnel de 2009 est sensiblement similaire à celui issu du référendum révocatoire de 2008, en dépit de la différence de six points entre le « oui » à Morales (67,4 %) et le « oui » à la « nouvelle Constitution politique d'État » – ou NCPE (61,4 %). L'opposition au gouvernement du MAS, en définitive, semble se concentrer dans les centres urbains des *valles* andins (Cochabamba, Sucre, Tarija) et de l'orient amazonien (Cobija, Trinidad, Santa Cruz de la Sierra).

Du reste, au-delà des départements du Beni et de Santa Cruz, qui se sont massivement prononcés contre le texte constitutionnel (respectivement 67,3 et 65,3 %), la carte de la « demi-lune » oppositionnelle peine à se stabiliser, et pour cause : ainsi, le département de Chuquisaca, dont la préfète Savina Cuéllar est ralliée à l'opposition régionaliste conduite par le Comité civique Pro Santa Cruz, s'est incliné majoritairement en faveur de la NCPE avec 51,5 % des voix, quelques mois à peine après avoir voté en faveur de la ratification d'Evo Morales à son mandat (53,8 %). Ces deux camoufflets consécutifs, dans un département pourtant systématiquement associé à la demi-lune dans les discours des leaders régionalistes, n'ont toutefois pas empêché Cuéllar de défier ouvertement la légitimité du pouvoir exécutif au soir du 25 janvier, en appelant au *desacato* (désobéissance civile) face à l'approbation du nouveau texte – une position au demeurant bien plus radicale que celles adoptées par ses pairs orientaux.

Parmi les régions associées à l'opposition, le cas de Chuquisaca demeure toutefois une exception : partout ailleurs, les scores obtenus par le « oui » (à Morales en 2008, à la nouvelle Constitution en 2009) sont en net recul. Ainsi, le « oui » perd six points à Santa Cruz (de 40,7 à 34,7 %) et onze points dans le Beni (de 43,7 à 32,7 %), ramenant ainsi les résultats pro-gouvernementaux sous la barre des 40 %. À Tarija et dans le Pando, deux départements où le MAS espérait l'emporter, la régression n'est pas aussi brutale, mais demeure significative. Ainsi, dans le département amazonien du Pando, où Morales avait obtenu sa ratification avec 52,5 % des voix, le « oui » à la NCPE ne recueille plus que 41 %. À Tarija, département *valluno* situé à la frontière de l'Argentine, où Morales

avait frisé la victoire avec 49,8 % pour le « oui » à son maintien à la présidence, l'approbation de la nouvelle Constitution n'obtient plus que 43,3 %.

Néanmoins, il est intéressant de constater que cette tendance à la baisse du vote pro-gouvernemental n'est pas exclusive à l'orient amazonien : même le département de La Paz, qui demeure le bastion du MAS dans le pays, n'échappe pas à ce phénomène, le « oui » passant de 83,3 à 78,1 % (-5,2 points) d'un scrutin à l'autre. Les baisses les plus fortes sont ainsi enregistrées dans le Pando (-11,6) et dans le Beni (-11), mais également à Oruro, autre place forte *masista* s'il en est (-9,3). Bien évidemment, il faut relativiser ces indices qui n'ont pas les mêmes conséquences d'un département à l'autre : bien que les scores obtenus par le « oui » aient significativement baissé dans ce dernier département (de 83 à 73,7 %), l'hégémonie du parti de Morales y demeure indiscutable – ce qui est loin d'être le cas du Beni, par exemple.

Toujours est-il que, si ce phénomène prend une dimension plus ou moins importante suivant les départements, la tendance à la baisse des résultats pro-gouvernementaux est commune à l'ensemble du pays, et il devient impératif d'intégrer cet élément à l'analyse. D'autant qu'un examen attentif de l'évolution des scores en termes de suffrages absolus conduit à une constatation éludée dans les médias nationaux et internationaux : les votes en faveur du « oui » ne connaissent globalement qu'une légère baisse (diminuant de 2 103 872 à 2 064 417 voix, soit une perte d'environ 60 000 suffrages), tandis que l'évolution du vote en faveur du « non » témoigne quant à lui d'une réelle remobilisation électorale (avec une augmentation de 1 017 037 à 1 296 175 voix, soit un gain de presque 300 000 voix). Dès lors, sans doute convient-il de ne plus tant centrer l'attention sur la supposée « fracture » du pays en deux camps antagoniques, mais plutôt sur le ressort de cette légère démobilisation *oficialista*, et de l'importante mobilisation que le nouveau texte constitutionnel a entraîné contre lui.

Une écologie du vote ?

Dans l'absolu, donc, afin de saisir les dynamiques électorales à l'œuvre dans un pays doté des caractéristiques de la Bolivie, il faudrait pouvoir procéder à de véritables enquêtes privilégiant une approche « écologique » de l'analyse du vote – en d'autres termes, la spécificité des scènes politiques locales, et des espaces publics

autonomes dans lesquels celles-ci s'insèrent, contraint l'observateur à renoncer à toute prétention d'explication globale, à l'échelle du pays, et à privilégier un regard ethnographique sur les élections en tant que pratique concrète réinsérée dans l'environnement social au sein duquel elle s'exerce.

Une telle approche se justifie pour plusieurs raisons : d'abord par l'autonomie relative des scènes politiques locales à l'égard des enjeux électoraux nationaux. Cette caractéristique, commune à beaucoup de pays latino-américains, en particulier ceux qui, telle la Bolivie, ont traversé des processus de décentralisation politico-administrative, s'est révélée saillante à plusieurs reprises ces dernières années, comme lors du scrutin révocatoire de 2008. À cette occasion, les régions orientales s'étaient distinguées par la présence systématique, dans presque toutes les provinces, d'une base électorale oscillant entre 10 et 30 %, ratifiant tout à la fois le président Morales et les préfets départementaux qui, aujourd'hui, incarnent sa principale opposition. Un paradoxe apparent, qui éclaire les logiques parfois totalement distinctes qui sous-tendent le vote suivant le scrutin – national ou local – lors duquel il est exercé, et qui peuvent cohabiter au sein d'un même individu.

Dans le cas du référendum constitutionnel, une analyse écologique pourrait éclairer les évolutions électorales radicales constatées dans certaines villes ou départements. Ainsi, dans la ville de Cochabamba, une partie de l'électorat *masista* semble s'être inclinée en faveur du « non » en signe de défiance contre les organisations paysannes départementales. Celles-ci, quelques semaines plus tôt, le 12 décembre 2008, venaient d'obtenir la démission forcée du préfet Rafael Puente, pourtant nommé par Evo Morales au lendemain de la révocation de Manfred Reyes Villa le 10 août (*Los Tiempos*, 2008). Ex-jésuite et figure emblématique de la « vieille gauche », Puente déclarait avoir été la cible d'un lobbying actif de la part des syndicats ruraux qui, face à un préfet qui ne cédait pas devant leurs demandes permanentes pour obtenir des postes au sein de l'administration départementale, n'ont pas hésité à dénoncer auprès du président l'absence de toute coordination de la préfecture avec les organisations sociales.

Plus significatif encore : le cas du Pando. Le 16 septembre 2008, le préfet Leopoldo Fernández est arrêté par les Forces armées, tandis que l'état de siège entre en vigueur sur l'ensemble du territoire correspondant au plus petit département de Bolivie, situé dans le

nord amazonien, à la frontière du Pérou et du Brésil. Cinq jours auparavant, le 11 septembre, plusieurs fonctionnaires de la préfecture avaient été impliqués dans le massacre de dix-huit paysans, dans la localité de El Porvenir, alors que ces derniers se dirigeaient vers Cobija, la capitale départementale, où la Fédération locale prévoyait de tenir une Assemblée générale. Rapidement accusé par le gouvernement d'être le responsable intellectuel de l'attaque, l'ancien « cacique » du Pando est appréhendé et incarcéré dans la prison de San Pedro, à La Paz.

Il ne fait guère de doute que les onze points perdus dans cette région sont le résultat des actions entreprises par le gouvernement Morales dans le département. Reste à savoir s'il s'agit d'un strict « vote sanction » à caractère politique, ou d'une protestation via les élections contre la réduction du nombre de fonctionnaires travaillant pour la préfecture qui a suivi la nomination, le 20 décembre dernier, de l'amiral Rafael Bandeira – un préfet par intérim dont le maintien au pouvoir, décidé par le gouvernement quelques semaines plus tard, se réalise dans un flou juridique absolu. Avec l'arrestation de Fernández, en effet, c'est tout un réseau de clientèle qui a soudainement perdu son noyau articulateur.

En définitive, on peut s'interroger sur la pertinence même d'une stricte comparaison entre les résultats d'un référendum révocatoire et ceux d'un référendum constitutionnel : ne s'agit-il pas là d'un « chat-chien » du comparatisme tel que le définirait Giovanni Sartori ? Indéniablement, de telles comparaisons peuvent aboutir à l'identification de tendances et d'évolutions, mais il est plus risqué de se livrer à des conclusions tranchées en termes de base électorale. Des scrutins tels qu'un référendum révocatoire, centré autour de la ratification ou du rejet d'une personnalité politique, ne peuvent prétendre recouvrir les mêmes enjeux qu'un référendum constitutionnel, fondé sur l'examen attentif d'un texte.

Et l'on ne peut non plus se risquer à penser qu'un résultat obtenu lors d'une élection présidentielle traduise une base électorale consolidée, mobilisable pour tout autre type de scrutin. Hugo Chávez en fit le dur apprentissage au Venezuela lorsqu'il perdit de justesse, le 2 décembre 2007, un référendum portant sur un *pacage* de réformes constitutionnelles, un an à peine après une triomphale réélection présidentielle obtenue avec plus de 62 % des voix. Ainsi, analyser un différentiel de points entre ces deux échéances

sans apprécier leurs spécificités respectives peut conduire à des conclusions précipitées.

Mythe de la « division du pays » par la nouvelle Constitution

S'il est déjà discutable de parler d'un processus de « polarisation » à l'œuvre en Bolivie, pour les raisons évoquées précédemment, il est encore plus délicat de conclure à la possibilité que l'adoption du nouveau texte constitutionnel puisse conduire à une « division imminente du pays ». Une telle affirmation a pourtant été ressassée à l'envi (et l'est encore) par les éditorialistes des principaux titres de presse, tels *La Razón*, *La Prensa*, *El Deber* ou *El Nuevo Día*. C'est oublier pourtant un certain nombre d'éléments de contexte qui ont permis la convocation du référendum constitutionnel, et qui tendent à démentir ces « scénarii catastrophe ».

Revenons quelques mois en arrière : le 21 octobre 2008, au terme de presque vingt heures de négociations au sein du Congrès, et sous la pression d'une mobilisation conduite conjointement par les organisations rurales et la Centrale ouvrière bolivienne (COB) entre Caracollo et La Paz, les parlementaires parvenaient à trouver un accord ouvrant la voie à la convocation d'un référendum dont l'opposition avait cherché à empêcher la tenue par tous les moyens.

Ce fut d'abord Podemos, principal parti d'opposition, qui crut bon de convoquer un référendum révocatoire pour gagner du temps face à l'éventualité de l'adoption de la nouvelle constitution : au soir du 10 août, Morales sortait considérablement renforcé de cette épreuve, le camp régionaliste perdant au passage deux alliés importants, à savoir les préfets de La Paz, José Luis Paredes, et de Cochabamba, Manfred Reyes Villa. Ce furent ensuite les comités civiques orientaux, qui promurent à partir de la fin du mois d'août une série d'actions de déstabilisation dans les principales villes amazoniennes, avec force blocages de routes et occupations d'institutions publiques – un cycle de violences qui culminera avec le « massacre de El Porvenir ».

Les négociations ouvertes au lendemain de l'arrestation du préfet du Pando, d'abord avec les autres préfets autonomistes, puis avec l'ensemble de l'opposition, donnaient à voir une droite considérablement affaiblie. Celle-ci arrachait tout de même un accord plus qu'acceptable au sein du Parlement : ainsi, pour permettre la tenue du référendum et obtenir le blanc-seing de l'opposition, plus de cent articles furent modifiés. C'est avec un air d'unanimité que

l'ensemble de la classe politique bolivienne a donc accueilli l'approbation de la loi de convocation du référendum.

Certes, quelques parlementaires issus des départements de la « demi-lune » ont boycotté la fin des négociations, au nom de la loyauté à l'égard de leurs régions. Mais ce ne sont globalement que des exceptions, le reste de l'opposition, emmenée par le sénateur d'Oruro Carlos Bórth (Podemos), acceptant de « jouer le jeu ». Y compris les leaders autonomistes les plus radicaux, tels le préfet de Santa Cruz, Ruben Costas, ou le président du Comité civique local, Branko Marinkovic, ont fait part dans un premier temps de leur soutien au « oui » : tout indique alors que l'approbation du nouveau texte constitutionnel pourrait atteindre des sommets, et dans les couloirs du palais présidentiel, les projections à hauteur de 80 % sont légion.

C'est toutefois sans compter sur le processus de recomposition que traverse actuellement l'opposition : si la plupart des parlementaires et constituants de Podemos ont maintenu une posture de défense du texte, plusieurs figures de l'opposition ont tenté de profiter de la conjoncture pour apparaître à nouveau sur la scène politique nationale, à la tête de la campagne pour le « non ». Ainsi ont refait surface l'ex-président Carlos Mesa (2003-2005), le leader du parti de centre-droit Unidad Nacional (UN) Samuel Doria Medina, le maire quechua de Potosí René Joaquino, et surtout l'ex-vice-président Víctor Hugo Cárdenas (1993-1997), une figure historique de l'indianisme qui ambitionne, comme Joaquino, d'incarner une option indianiste modérée à même de battre Morales lors des prochaines élections générales de décembre 2009.

Si aucun Crucénien n'apparaît dans cet inventaire, c'est pourtant bien au sein de la demi-lune que la campagne, peu à peu, s'est organisée. Sous la pression des franges les plus radicales du Comité Pro Santa Cruz, incarnées entre autres par Carlos Valverde Barbery, ex-fondateur de la violente Union des jeunes crucéniennes (UJC), le président du Comité, Branko Marinkovic, ainsi que le préfet de Santa Cruz, Rubén Costas, et les autres préfets régionalistes, ont annoncé, les uns après les autres, leur ralliement au « non ».

La campagne de l'opposition a pourtant connu de sérieuses limites quant à la critique du texte sur le fond. Celle-ci s'est concentrée sur quelques points seulement : d'abord, quant au caractère « laïc » de l'État, même si la NCPE ne l'explicite pas. Le texte prévoit en

effet de faire de l'État bolivien un État « indépendant de toute religion », mettant ainsi fin au statut de religion officielle dont bénéficie encore le catholicisme en Bolivie (art. 4). Ensuite, la droite n'a eu de cesse de dénoncer les inclinations totalitaires que recèlerait le texte, en insistant particulièrement sur les dangers induits par la possibilité pour le président de se faire réélire à une reprise à l'issue de son mandat (art. 168). Comme lors des précédents scrutins, elle a trouvé là l'occasion d'agiter le spectre d'une « cubanisation » du pays, en dressant autant que possible un parallèle entre la NCPE et la campagne menée par Hugo Chávez pour obtenir une réforme constitutionnelle autorisant la réélection indéfinie de tout élu au Venezuela.

Plus généralement, la droite, particulièrement à Santa Cruz, a présenté le texte comme un danger pour l'unité du pays, dans la mesure où il introduirait une citoyenneté « à deux vitesses ». Ainsi, la promotion de droits collectifs pour les peuples « indigènes-originaux-paysans » (Partie I, Titre II, Chapitre IV), et l'introduction parmi les symboles de l'État d'éléments étroitement liés au monde rural andin, comme la *wiphala* (drapeau associé aux peuples aymaras), consacrerait l'avènement d'un État indianiste privilégiant les « autochtones » au détriment des métis, créoles et blancs.

Le débat sur le caractère « indianiste » du texte tend en fait à dissimuler d'autres enjeux, relatifs, toujours et encore, à la mise en œuvre des autonomies, qui ont été à l'origine des conflits entre le gouvernement central et les préfectures départementales depuis 2006. Les statuts d'autonomie soumis au vote lors des référendums illégaux réalisés au cours des mois de mai et juin 2008⁷ montraient de sérieuses divergences entre ces départements quant à l'octroi de droits collectifs aux peuples autochtones. Ainsi, les statuts de Tarija, département où les indigènes sont extrêmement minoritaires, dotaient les peuples autochtones d'un niveau d'autonomie propre relativement poussé ; ce qui n'était pas le cas des statuts des départements de Santa Cruz et du Beni.

Ces deux départements partagent de fait deux caractéristiques : d'une part, l'importance de la propriété foncière, de l'agro-industrie

7. Ces statuts d'autonomie départementale furent rédigés par des commissions non élues, regroupant essentiellement les membres des préfectures et des comités civiques. Ce processus a été conduit au sein des départements qui, lors du référendum du 6 juillet 2006, s'étaient prononcés pour le « oui » aux autonomies, à savoir le Pando, le Beni, Santa Cruz et Tarija.

et de l'élevage ; d'autre part, le poids croissant des peuples indigènes comme protagonistes du jeu politique départemental. Si, à Tarija ou dans le Pando, l'octroi de larges prérogatives aux peuples autochtones n'a que peu d'incidence tant sur la « gouvernabilité » future des départements, que sur le contrôle des terres, il n'en est pas de même à Santa Cruz et dans le Beni, où la rédaction des statuts avait clairement pour objectif la mise en place d'un blindage contre toute menace sur les grandes propriétés (Do Alto, 2008).

Par conséquent, derrière la dénonciation d'une constitution « indianiste » (un argument de poids dans des régions où les Créoles, descendants des colons espagnols ou européens, sont légion), se cachait plus prosaïquement la défense d'intérêts économiques liés au maintien du fameux « modèle crucénien » : un modèle agro-exportateur d'une faible productivité – rendant de ce fait l'accumulation de terres et l'endettement fondamentaux pour que celui-ci demeure « soutenable ». En ce sens, la création d'autonomies indigènes-originales-paysannes (Partie III, Titre I, Chapitre VII) met en péril la capacité du futur gouverneur départemental d'exercer son pouvoir sur l'ensemble du territoire qu'il administre, et peut doter les syndicats comme les communautés d'un instrument juridique contre les latifundios⁸.

Opposition morcelée, entre impuissance et communautarisme régionaliste

En acceptant d'étendre à trente-neuf le nombre de compétences exclusives propres aux départements (contre douze initialement) lors de la négociation d'octobre 2008 (art. 300) – et en se mettant de ce fait au niveau des statuts d'autonomie de Tarija ou du Pando –, le gouvernement Morales pensait sans doute avoir désactivé la capacité de contestation de la droite régionaliste.

Mais la droite, tant au plan local que national, a retrouvé une certaine vigueur, même si elle paraît toujours autant dépourvue de perspectives. D'un point de vue organisationnel, le parti qui s'est imposé comme la structure la plus représentative sur le plan national, Podemos, semble condamné à vivre ses derniers jours : Jorge « Tuto » Quiroga, son président, apparaît totalement marginalisé,

8. Il en va de même pour la possibilité d'octroyer l'autonomie à des niveaux inférieurs à l'échelle départementale, comme le montrent en mars 2009 les débats sur l'auto-organisation du Chaco, province riche en hydrocarbures faisant partie du département de Tarija.

et les tensions entre Orient et Occident qui traversent le pays ont suscité des divisions tant au sein du groupe parlementaire que du groupe de constituants. Parallèlement, le protagonisme croissant des préfets sur le plan régional semble avoir empêché l'émergence d'un *leadership* capable d'articuler un projet alternatif à celui du gouvernement Morales au niveau national.

Sur la question du projet, justement, la situation est même pire : la droite est aujourd'hui condamnée à faire sienne les « idées-forces » du MAS. Ainsi, depuis les élections générales de 2005, celle-ci ne parvient guère à proposer autre chose qu'une version *light* du programme du parti de Morales, la reconnaissance des peuples autochtones et les nationalisations des grandes entreprises constituant désormais autant de « figures imposées » au sein de toute offre électorale en Bolivie.

D'où un paradoxe du reste très peu commenté par les analystes politiques : le résultat du référendum établissant l'étendue maximale de terres, réalisé parallèlement au référendum constitutionnel, qui a vu l'électorat bolivien opter pour une limite à 5 000 hectares à 80,6 % (19,4 % votant pour une étendue maximale de 10 000 ha). Dans toutes les provinces, l'option « 5 000 ha » est majoritaire – même à Santa Cruz (65,9 % pour 5 000 ha.) et dans le Beni (69,7 %). L'électorat oriental n'a donc guère vu de contradictions à voter à la fois contre la NCPE et pour une réduction drastique de l'étendue maximale de terres – de la même manière qu'elle n'avait guère vu de contradiction absolue dans la ratification du président Morales et de ses opposants régionaux lors du référendum révo-catoire de 2008.

En ce sens, la remobilisation d'une partie de l'électorat bolivien en faveur du « non » à la Constitution ne devrait pas être interprétée comme un sursaut significatif de la droite (qui perd tout de même plus de vingt points au niveau national), ni comme une remise en cause de la légitimité du projet nationaliste, teinté d'indianisme et de justice sociale, incarné par le gouvernement Morales. C'est au contraire une nouvelle victoire – la troisième consécutive depuis le triomphe de Morales lors de l'élection présidentielle de décembre 2005 – qu'il reviendra au MAS de faire fructifier lors d'une année qui s'annonce complexe, tant par l'impact attendu de la crise financière mondiale sur l'économie du pays, que par la tenue de nouvelles élections générales en décembre 2009.

Dans ces conditions, il convient de relativiser – grandement – les thèses promouvant la vision d'un « pays polarisé ». En revanche, ce qui apparaît clairement dans les résultats du vote, c'est le morcellement d'une opposition dont le seul recours est de contester une approbation dépassant les 60 % des votes.

Les médias ne cessent de mettre l'accent sur le « communautarisme » du vote dans l'*Altiplano*, sur les formes de coercition, voire de sanction, qui encadre le vote des paysans. Beaucoup moins d'attention est portée au fait que c'est dans les régions orientales du pays que les listes électorales ont été le plus épurées par la Cour nationale électorale les semaines précédant le vote, et que le clientélisme y est la relation politique dominante (Lacombe, 2007).

De façon plus générale, on peut noter que la stigmatisation du « communautarisme », qui caractériserait la nouvelle constitution, n'est jamais appliquée au discours des leaders autonomistes. Depuis l'approbation du texte, le discours préfectoral a certes tenté de se replacer, d'un point de vue stratégique, dans le registre du respect du droit et de la légalité, qu'il avait abandonné lors des consultations départementales sur les autonomies de mai-juin 2008, puis au cours des occupations d'institutions publiques du mois de septembre suivant. Le slogan « Défendons vos droits. Votez non ! » a même été au centre de la campagne de l'opposition départementale. Mais, comme par retour du refoulé, il s'agit toujours de : « nos droits » ou des « autonomies que nous avons votées ».

Le président du Comité civique Pro Santa Cruz, Branko Marinkovic, a ainsi affirmé le soir du vote : « *Nous ne sommes pas disposés à accepter que l'on nous impose quoi que ce soit, les régions se sont prononcées, et ce n'est pas pour cela que l'Occident va nous imposer la nouvelle Constitution.* » Et si les projets de fédéralisme ont pour un temps disparu du discours public, sans doute par prudence politique, ils restent un horizon indispensable à la mobilisation du camp autonomiste.

Les effets politiques de ce communautarisme régionaliste sont évidents : l'impuissance du camp autonomiste à générer un projet national opposé à celui du MAS conforte les fractions les plus radicales de l'opposition dans une propension à la violence anti-démocratique. Désireux d'affirmer la victoire du « non » dans leurs régions, tandis que la préfète de Sucre, Sabina Cuéllar, appelait au rejet du nouveau texte, le préfet de Santa Cruz, Ruben Costas, menaçait de « *résister si le "non" est nié* » ; les préfets en ont appelé

à un nouveau «pacte social» pour rejeter le texte constitutionnel. Proposition balayée par Evo qui a annoncé la mise en place d'un Conseil des autonomies avec la participation de toutes les autorités étatiques, sociales et civiques: «*Il n'y a pas de match nul, il y a un vainqueur. Le oui à la constitution, qui obtient la majorité des votes*».

Cette impuissance électorale de l'opposition ne peut en retour que renforcer l'aspect «hégémonique» de la stratégie du MAS, qui a du mal à rompre avec les usages partisans et clientélistes hérités du monde politique antérieur, comme vient encore de le rappeler le scandale de corruption touchant un des bras droits d'Evo Morales, Santos Ramirez, devenu président d'YPFB, l'entreprise nationale d'hydrocarbures constituant l'épine dorsale de la politique actuelle de développement économique et de redistribution sociale.

Conclusion

Si l'on peut évidemment se demander jusqu'à quand l'opposition régionale refusera de se soumettre à la légalité démocratique issue de consultations électorales souveraines, on ne peut que constater qu'elle recouvre une impasse stratégique structurelle. Confinés dans leurs espaces locaux de pouvoir, où leurs réseaux clientélistes assurent une solide base sociale au rejet de la politique gouvernementale, les leaders régionaux, incapables de construire un projet unificateur à l'échelle nationale comme de trouver un chef de file électoral, en sont réduits à des déclarations radicales, moins pour tenter de mettre la pression sur les vainqueurs du vote que pour remonter leurs troupes.

Cette radicalisation discursive reste pour l'instant leur principal accès à l'existence politique: «*Le discours régionaliste est un discours performatif, visant à imposer comme légitime une nouvelle définition des frontières et à faire connaître et reconnaître la région ainsi délimitée contre la définition dominante et méconnue comme telle, donc reconnue et légitime, qui l'ignore. L'acte de catégorisation, lorsqu'il parvient à se faire reconnaître ou qu'il est exercé par une autorité reconnue, exerce par soi pouvoir: les catégories "ethniques" ou "régionales", comme les catégories de parenté, instituent une réalité en usant du pouvoir de révélation et de construction exercé par l'objectivation dans le discours*» (Bourdieu, 1980).

Cette tentative pour faire exister les régions comme groupe doté d'une identité et d'une unité propres, en imposant des principes de

vision et de division communs, exprime bien plus que le morcellement de la droite au niveau national: il consacre le projet du MAS comme le seul viable sur le plan national – pour le meilleur et pour le pire...

Bibliographie

- Bourdieu P. (1980), « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, 63-72.
- Do Alto H. (2008), « Cette Bolivie qui se refuse à Evo Morales... », *Inprecor*, n° 539-540, 37-44.
- Lacombe Z. (2007), « Ni syndical ni politique: le champ civique, espace de pouvoir spécifique du régionalisme de Santa Cruz », in Rolland D. et Chassin J. (dir.), *Pour comprendre la Bolivie d'Evo Morales*, Paris, L'Harmattan, 147-155.
- Los Tiempos* (2008), « Puente renuncia a la Prefectura por "apetito" de organizaciones », 13 décembre.
- Stefanoni P. (2009), « Un vote qui montre une fois de plus une Bolivie divisée en deux », www.risal.info/spip.php?article2475.